



ATTESTATION DE CANDIDATURE UNIQUE EN SANTE

Si vous rencontrez des difficultés pour remplir numériquement ce document,
vous pouvez l'imprimer et le remplir à la main

Dans le cadre prévu par le décret du 4 novembre 2019, pour accéder aux formations de Médecine, de Maïeutique, d'Odontologie, de Pharmacie (MMOP), vous devez déposer un dossier de candidature conformément à l'arrêté du 13 décembre 2019.

La présente attestation doit être jointe, correctement remplie et signée.

Je soussigné(e) : Civilité

Nom :

Prénom :

Né(e) le

Pays :

Atteste sur l'honneur :

Déposer une candidature **uniquement** auprès de/du :

J'ai conscience que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose une non-recevabilité de ma candidature et à des sanctions prévues par l'article 441-1 du Code pénal.

Fait à

Signature obligatoire

Le